75e ANNEE. — N° 43. VENDREDI 12 AVRIL 1935.

25 c.

Journal du Lot

25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....			1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....			1 fr. 70
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....		2 fr. 75
» 2e page	(— d° —).....		4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Le silence embarrassé de la presse devant un fait pourtant très important. — A des gens qui ont certainement raison.

La Belgique vient donc de constituer un gouvernement de grande détresse, conçu suivant le type de ceux qu'on fait lorsque la patrie est en danger. Gouvernement d'union nationale ! Plus même, gouvernement d'union sacrée ! Il rassemble tous les partis, depuis la droite extrême jusqu'à l'extrême-gauche !

Les socialistes y ont délégué ce qu'ils ont de mieux. Ils se sont fait représenter au pouvoir par leurs hommes les plus fameux :

Emile Vandervelde, qu'on a descendu, tout exprès, du cadre où il prenait déjà figure d'ancêtre, vieux chef du Parti Ouvrier Belge, Président de la Deuxième Internationale (comme socialiste, il serait difficile de trouver plus pur et plus orthodoxe) ; *Henri de Mann*, l'auteur du livre si discuté « Au delà du marxisme » et l'inventeur d'un « plan » que nous allons peut-être voir appliqué ; enfin le camarade *Spaak* qui figure exactement dans le P.O.B., la tendance extremiste représentée chez nos S.F.I.O. par le camarade Zyromsky.

Comme on le voit, les socialistes belges n'ont pas regardé à la quantité ni à la qualité, et ce n'est pas en rechignant qu'ils ont répondu a l'appel qui leur était adressé. Ils ne se sont pas contentés d'une participation du bout des lèvres accomplie comme une formalité ; ils ont accordé aux partis bourgeois la plus active, la plus cordiale et la plus importante collaboration...

La formation d'un tel organisme gouvernemental est donc un événement politique considérable et qui n'eût pas été possible si la situation chez nos amis ne s'était pas révélée d'une exceptionnelle gravité.

Pourtant, cet événement n'a pas occupé dans la presse française la place à laquelle son importance lui donnait droit.

Il gênait autant les antisocialistes que les socialistes et tous auraient aimé le passer sous silence.

Les premiers n'auraient pas voulu faire savoir qu'en temps de crise le pouvoir royal faisait appel au Parti Ouvrier Belge pour collaborer à l'œuvre commune de redressement et de salut national.

Quant aux organes du parti S.F.I.O., ils se trouvaient dans le plus grand embarras. Ils ne voulaient pas maudire et flétrir les camarades belges, mais ils étaient furieux d'avoir à encaisser de leur part un si flagrant démenti et une si dure condamnation. Comme ils le font si souvent, ils ont eu recours au jésuitisme et à l'hypocrisie. Ils se sont arrangés pour laisser ignorer à leurs lecteurs qu'en cas de crise nationale les socialistes belges se conduisent comme des patriotes et n'hésitent pas à donner tout leur concours à l'œuvre de salut commun.

Peu importe, d'ailleurs ! L'exemple subsiste et nous verrons si Léon Blum, Ziromsky ou Paul-Faure auront l'audace de proposer à la deuxième Internationale la condamnation de Vandervelde et du Parti Ouvrier Belge.

Et s'ils ne le font pas, c'est eux-mêmes qui seront condamnés !

⁂

Il y a quelques jours, un groupe d'éminentes personnalités anglaises adressaient à notre grand confrère, *le Temps*, un appel en faveur d'une étroite collaboration économique internationale.

Anciens ministres, chefs d'industrie, diplomates et banquiers, ces personnages s'étaient trouvés d'accord pour montrer les méfaits de ces murailles douanières que les pays ont élevées autour d'eux et entre lesquelles ils dépérissent de misère et d'étouffement. Les éminents correspondants du *Temps* n'ont pas de peine à démontrer le danger et l'absurdité d'un tel système qui, dans le monde moderne, s'en va exactement à l'opposé du courant.

Il convient de les féliciter d'avoir si éloquemment défendu des idées si claires auxquelles il faudrait rallier la masse de l'opinion. Seulement, nous nous permettons de leur dire qu'ils devraient bien commencer leur propagande chez eux.

Ils ont raison, ça n'est pas douteux ! Mais s'ils réussissaient à en convaincre leurs compatriotes, il serait bien facile ensuite de supprimer chez nous des mesures qui n'ont été que des réponses.

Il n'en faut pas douter. Le renforcement de la protection douanière de ces dernières années a eu directement pour cause la nécessité de se défendre contre les truquages monétaires auxquels bien des Etats n'ont pas hésité à recourir. Si on n'avait pas pris ces précautions élémentaires, ces Etats truqueurs auraient eu le champ libre. Avec leurs monnaies en caoutchouc, ils auraient rendu toute concurrence impossible.

L'origine du mal est là. Il n'y a pas de contrat possible, il n'y a pas de crédit possible, il n'y a pas d'échanges réguliers sous un régime d'instabilité monétaire.

Les éminents correspondants du *Temps* savent cela aussi bien que nous. Nous n'avons pas la prétention de le leur apprendre. Et c'est pourquoi nous sommes un peu surpris qu'ils ne fassent pas porter tous leurs efforts sur l'opinion publique de la Grande-Bretagne. Car c'est elle qui donne le mauvais exemple à tous les autres. Pour sauver le monde économique, une première mesure à prendre c'est de stabiliser la livre.

Cela ne sera pas suffisant, mais cela est nécessaire.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

L'Angleterre en danger

Un collaborateur, spécialiste avisé, me suggère discrètement ceci : « L'objectif de guerre le plus séduisant pour l'aviation allemande est la flotte marchande britannique. »

L'incendie de Paris et Londres, l'asphyxie, la peste ou le choléra, la mort de millions de Français et Anglais, la ruine de dix départements ne seraient pas décisifs. Mais la destruction quotidienne de cinquante bateaux pendant un mois paralyserait l'Angleterre, et c'est peut-être dès à présent possible à l'Allemagne. *Tous les aviateurs comprendront.*

Désormais, l'Angleterre est plus menacée que la France. Son instinct naval fait d'elle le plus rude adversaire du réarmement allemand et c'est bien là notre meilleure chance d'assistance mutuelle.

Déjà, en 1917, la guerre sous-marine la mit au bord de l'abime. La tactique des convois l'a sauvée. Groupant ses cargos, solidement escortés, ses destroyers tinrent l'ennemi à distance. Elle userait encore de cette tactique, mais avec peu de chances.

Leur facilité de concentration rapide, que n'avaient pas les sous-marins, donneraient aux avions ennemis la supériorité numérique aux points décisifs. Il y aurait casse réciproque, mais la casse des bateaux se remplace moins vite que celle des avions. Et puis, il y aurait l'attaque des ports, dont le plus éloigné n'est qu'à 900 kilomètres des bases allemandes d'avions à rayon d'action égal à ce chiffre. La maîtrise des mers échappe à l'Angleterre.

Jamais dans son histoire, et de loin, la fière Albion n'a connu pareil danger. Singulier retournement de son ancienne invulnérabilité insulaire.

Elle ne peut y parer que par une étroite solidarité avec les puissances continentales amies, capables, même en cas de défaillance britannique momentanée, d'écraser l'Allemagne sous le poids de leur coalition et de sauver l'Angleterre comme une simple Roumanie de 1918. *L'heure du splendide isolement est passée.*

La France devient de plus en plus l'alliée nécessaire, celle qui à travers la Manche aurait mission d'apporter le pain quotidien, seule capable de le faire grâce à la relative facilité de protéger suffisamment cette brève traversée, de préférence nocturne. C'est un beau rôle pour nous Français. Jeanne d'Arc doit être vraiment bienheureuse.

Lucien BAILLY.

Informations

Convention franco-américaine

M. Pierre Laval et M. Jesse-I. Strauss, ambassadeur des Etats-Unis ont procédé mardi matin au ministère des affaires étrangères, à l'échange des ratifications du Président de la République française et du Président des Etats-Unis, sur la Convention franco-américaine relative aux doubles impositions.

Des femmes dans la police

En application de la décision précédemment prise, M. Langeron, préfet de Police, vient de signer l'arrêté portant création à titre d'essai de deux emplois d'assistantes de police.

Aux termes de cet arrêté, ces assistantes seront plus spécialement chargées de tout ce qui, sur la voie publique, intéresse, au point de vue social, les femmes, les jeunes filles et les enfants.

Elles préviendront ou réprimeront notamment la mendicité à l'aide d'enfants, le vagabondage scolaire, l'emploi, en infraction au règlement, de femmes ou de mineurs aux étalages des magasins, etc.

Grève des théâtres

Les directeurs de théâtres, music-halls et cinémas se sont réunis en secret et ont pris la décision, à l'unanimité — les théâtres subventionnés, bien entendu, n'étant pas en cause — de fermer le 30 mai, à minuit.

Ils entendent ainsi protester contre ce fait que le Parlement n'a pas voté avant sa séparation les dégrèvements promis depuis longtemps à l'industrie du spectacle.

Si cette décision était maintenue, la grande saison de Paris, au mois de juin, se déroulerait sans spectacles.

Contre la fabrication privée des armes

La commission exécutive française de la commission internationale des associations de mutilés et anciens combattants, réunie le 5 avril 1935, rappelant que le 19 mars 1933, à Genève, les représentants de huit millions d'anciens combattants ont dénoncé les méfaits de la fabrication privée des armes, regrette que le Parlement français ait rejeté la proposition tendant à établir en France, à l'exemple de l'Amérique, une commission d'enquête sur ce sujet ; émet le vœu que cette proposition soit reprise et concentrée sur l'influence exercée par les trafiquants d'armes pour diriger l'opinion publique dans un sens favorable à leurs intérêts.

Après les entretiens avec Hitler

Le ministre des Affaires étrangères, sir John Simon, a annoncé à la Chambre des communes qu'au cours de ses entretiens avec les ministres anglais, le chancelier Hitler avait demandé :

Une armée de 550.000 hommes (36 divisions) ;

Une flotte correspondant à 35 0/0 du tonnage britannique ;

Une armée de l'air égale à celle de la Grande-Bretagne ou de la France ou de l'Italie, pourvu que les forces de l'U.R.S.S. ne fussent pas telles qu'elles exigeassent une révision de ces chiffres.

Sir John Simon a également annoncé que l'Allemagne était prête à renoncer aux types d'armes auxquels les autres pays renonceraient.

En ce qui concerne le pacte oriental, l'Allemagne était opposée à l'assistance mutuelle et particulièrement à un système d'assistance mutuelle auquel participerait la Russie.

En Espagne

Au cours du conseil des ministres, il a été décidé qu'à l'occasion des fêtes commémoratives de la proclamation de la République, l'état de siège sera levé dans les provinces où il est encore en vigueur et sera remplacé par l'état d'alarme.

A la suite de cette mesure, les affaires en cours d'instruction devant les autorités judiciaires passeront à la juridiction civile.

En Belgique

Au Cours du Conseil des ministres qui s'est tenu aujourd'hui, le gouvernement a décidé de créer un office de redressement économique qui sera destiné à coordonner toute l'activité économique du pays, afin de la réorganiser et de l'adapter aux besoins modernes du pays.

Amnistie aux Russes émigrés ?

Le ministre plénipotentiaire des Soviets a annoncé officiellement au gouvernement bulgare son intention d'amnistier tous les Russes Blancs qui se trouvent actuellement en Bulgarie, où ils ont pris la majorité des emplois intellectuels.

Les amnistiés devront, dans les six mois qui suivront l'amnistie, se présenter à la légation soviétique à Sofia.

Les Soviets, paraît-il, vont généraliser cette mesure.

Après les élections de Dantzig

L'opinion polonaise accueille sans étonnement la nouvelle de la faible victoires des nazis aux élections de lundi.

L'officieuse *Gazeta Polska* se borne à constater que le plan des nationaux-sosialistes, qui voulaient à tout prix avoir les deux tiers des sièges du Volkstag, n'a pas réussi.

Le *Wieczor Warszwski*, organe d'opposition, écrit que « malgré la présence des ministres du Reich, les nazis ont perdu cette bataille acharnée ».

Toute la presse polonaise souligne la disproportion entre les efforts déployés par les nationaux-socialistes et les faibles résultats qu'ils ont obtenus par rapport aux élections de 1933.

EN PEU DE MOTS...

— La Cie Air-France a réalisé la liaison postale Paris-Amérique du Sud en 43 h. 52 minutes, ce qui constitue un record dépassant les performances accomplies jusqu'ici.

— Après la conversation de l'ambassadeur des Soviets, avec M. Pierre Laval, on peut considérer comme acquis l'accord de principe entre les deux gouvernements sur le projet de convention entre la France et la Russie qui sera signé à Moscou, le 23 avril.

— La doyenne du Berry se nomme Mme Devilleneuve. Elle a eu 105 ans, mardi.

— On signale que le stock d'or des Etats-Unis s'est accru, dans le courant de l'année 1934, de plus d'un milliard de dollars, soit près de 15 milliards de francs.

— Le faubourg de Chilehurst, à Londres a été le théâtre, mardi, d'une « attaque aérienne ». C'est la première fois que la population participe aux expériences de protection d'un quartier entier.

NOS ÉCHOS

Le colonel Krebs.

Le colonel Krebs, qui vient de mourir, avait déjà vu annoncer son décès en 1922 ou 1923. A cette époque, tous les journaux avaient publié sur lui des notices nécrologiques qu'il avait lues sans émotion :

— Drôle d'impression, disait-il. Mais je vois qu'on sera beaucoup plus aimable pour moi après ma mort qu'on ne l'a été de mon vivant !

C'est qu'en effet l'excellent homme avait eu peu à se louer de ses contemporains lorsque, venant d'inventer un moteur extraordinairement léger et résistant, qu'il destinait aux ballons dirigeables de son ami le capitaine Renard, il s'était vu en butte à l'indifférence, à l'inertie des bureaux de la Guerre.

Il assurait, au reste, que son nom était pour quelque chose dans ces rebuffades :

— Krebs ! ça ne fait pas sérieux, disait-il, non sans amertume. Le capitaine Krebs ! ça sonne encore moins bien que le baron de Krack !

Et il parlait sans rire de se faire appeler Dupont !

Mortification.

Le célèbre acteur Dranem, distrait au volant de son auto, s'engage à gauche d'un refuge. Un violent coup de sifflet l'oblige à s'arrêter et l'agent de service se dirige vers lui.

— Ça y est, s'écrie le camarade à son côté, tu n'y coupes pas d'une contravention.

— Une contravention, à moi, Dranem? Tu veux rire ; je n'ai qu'à lui montrer ma fête et il ne verbalisera pas.

Et Dranem sourit de toutes ses dents au représentant de la force publique.

— Monsieur, lui dit celui-ci, passe pour cette fois, car je vois bien que vous êtes Anglais. Mais souvenez-vous que vous n'êtes pas à Londres ; ici on prend sa droite.

Chéron et Renaudel.

A la Chambre, la profession de vétérinaire qu'avait exercée Pierre Renaudel excitait la verve des collègues de celui-ci.

Henri Chéron se promenait un jour dans les couloirs avec Pierre Renaudel, et leur promenade intriguait ceux qu'ils rencontraient. Que pouvaient-ils bien se dire ! On interrogea Charles Benoist, qui répondit gravement, tristement : « Henry Chéron est peut-être malade ! »

Le mot rapporté à Henri Chéron le fit bien rire.

La belle profession.

M. de Jouvenel, qui vient d'être élu président de l'Association des journalistes parisiens, aime à citer un mot de Chateaubriand relatif à ses nouvelles fonctions. C'est le mot prononcé par l'auteur du *Génie du Christianisme* lorsque, appelé en justice et tenu de décliner ses nom et qualités, l'illustre écrivain qui avait été ministre, ambassadeur et pair de France, répondit au président qui lui demandait sa profession « Journaliste ».

Sang-froid.

Un ami demandait à l'audacieuse Tytayna, qui rentre de Crète, quel effet lui avait produit la chute de son avion abattu, comme on sait, par les rebelles vénizelistes :

— Mon Dieu ! fit la brillante journaliste, à notre époque tourmentée il faut prendre toutes choses, même la mort, de haut !

L'Europe en armes.

— Voyez jeune homme, l'influence du climat politique sur le terrain diplomatique... On plante des oliviers et il pousse des canons...

LE LISEUR.

LES LIVRES POLITIQUES.

La crise de l'Europe(1)

Avec raison, M. André Siegfried distingue dans le profond fléchissement de l'activité européenne, l'action simultanée de trois facteurs, dont les deux premiers — la liquidation de la guerre et le développement d'un long cycle de baisse de prix — ont depuis longtemps attiré l'attention de tous, tandis que l'on est moins familiarisé avec le troisième, qui est le déplacement du centre de gravité économique du monde vers d'autres régions. M. Siegfried a consacré son remarquable livre à l'étude de ce troisième facteur. En 125 pages, il a pu dégager avec une grande sûreté de jugement et une clarté parfaite les grandes lignes de l'évolution qui achève actuellement de mettre fin à l'hégémonie européenne.

Après nous avoir rappelé en termes excellents, frappés comme des médailles, les causes et les manifestations de cette hégémonie au XIXe siècle, les menaces qui la mettaient en danger, dès le début du siècle présent, et la façon dont elle a été définitivement compromise par la grande guerre, M. Siegfried se demande comment l'Europe pourra s'adapter au nouvel équilibre de la production et des échanges dans le monde. « L'adaptation qui s'impose, écrit-il, notamment pour nous, vieux continent, peut aller éventuellement jusqu'à un changement de structure. Envisager ces problèmes, c'est discuter les possibilités de survie de l'Europe. »

Ces possibilités, M. Siegfried les voit encore grandes et il nous met en garde contre l'excès de pessimisme qui remplacerait facilement l'excès de confiance des premières années d'après-guerre. Mais c'est à condition de renoncer à certaines prétentions périmées et de prendre conscience du rôle particulier dans lequel l'Europe peut se spécialiser avec succès, si elle en prend la peine. La question n'est pas de savoir s'il faut s'opposer à l'industrialisation des colonies et, en général, des pays extra-européens. Car il s'agit d'un mouvement que nul ne peut empêcher. Mais ce mouvement est lent : « il demande non des années, mais presque des générations pour s'accomplir... De ce fait, une adaptation spontanée et progressive est en train de rendre possible l'établissement d'un équilibre nouveau... Le pays neuf, après avoir exporté exclusivement le produit brut, fournit les semi-produits et tend à fabriquer pour son propre marché l'article courant ; le vieux pays, concurrencé pour les fabrications ordinaires, se spécialise insensiblement dans l'ultra-manufacturé ;... le revenu des capitaux placés au dehors, les bénéfices retirés du tourisme, surtout les « services » de toute nature constituent une monnaie d'échange dont l'importance s'accroît en raison du progrès industriel des pays nouveaux. Cela veut dire qu'un pays évolué, dans ses relations avec des sociétés plus jeunes, met de plus en plus de technique, de science, de création dans ses exportations ; à côté de produits, il en arrive à fournir de la compétence, de l'organisation, bref, de l'esprit... et il est à noter que sa vulnérabilité diminue en raison même de son progrès. »

Toutefois, il ne faut pas se dissimuler que cette adaptation n'est pas toujours facile. L'Europe est « chargée d'une superstructure industrielle excessive, d'une population trop dense, d'une civilisation sociale surtout qu'il lui devient de plus en plus difficile de soutenir... Des pays exotiques de l'Orient, nous subissons la pression du bas salaire... : l'outillage, conçu et construit en Occident, civilisation de train de vie élevé, et transporté en Orient, civilisation de pauvre niveau de vie ; quand le bas salaire se double, comme au Japon, d'une technique avancée, supérieure même parfois à celle de l'Occident, toute concurrence devient impossible... A l'Ouest, par contre, il nous faut encore nous défendre sur un autre front, l'offensive venant cette fois de pays où les salaires sont plus élevés, le niveau de vie plus prétentieux qu'en Europe... L'Usine américaine a le dessus quand le haut salaire est en quelque sorte absorbé dans une fabrication de série et de masse, grâce à un machinisme d'avancement utilisé et à une organisation de type supérieur, circonstances qui ne se trouvent guère réunies que si l'on dispose d'un marché intérieur massif et déjà pourvu d'un pouvoir d'achat suffisant. »

M. Siegfried admet que, sur un certain nombre de terrains, l'Europe, dans les conditions présentes de la concurrence mondiale, est battue. Mais il lui paraît que son esprit inventif pourrait lui conférer une supériorité durable vis-à-vis de l'Orient et de l'Extrême-Orient et que, d'autre part, elle peut se défendre contre les Etats-Unis en se contentant d'un niveau de vie plus simple que le leur. « Nous voici donc condamnés à la supériorité, conclut spirituellement M. Siegfried : la qualité, les « services », le financement international, voici l'indiscutable compétence européenne. Mais, ajoute-t-il, l'objection est qu'il s'agit d'une base bien étroite pour faire vivre tout un continent, surtout au niveau de vie où l'Europe s'est haussée.... Dès maintenant, dans nombre de pays de l'Europe occidentale, le niveau de vie des masses repose davantage sur la générosité sociale de l'Etat que sur un équilibre économique réel : les budgets publics sont trop lourds, on distribue et on partage plus qu'en fait on ne produit ; le taux des salaires et des traitements, dans beaucoup de cas, est politique, plutôt que déterminé par l'état du marché. Mais les gouvernements n'osent pas toucher à ce « standarf of life » dont les partis ont fait une doctrine: ils commencent par l'alimenter de la dépouille des classes riches, puis la ligne de moindre résistance les fait songer à l'inflation. »

Verrons-nous se généraliser la fragmentation de l'Europe en une série d'économies fermées, sur le modèle allemand qui est presque une économie de guerre ? Ou bien tâchera-t-on de diminuer le prix du train de vie par la standardisation de l'existence, comme on a une tendance à le faire en Angleterre et en France ? Si la première solution inquiète M. Siegfried, la seconde ne le satisfait pas davantage parce qu'elle ferait perdre à l'Europe son génie de l'individualité, son génie créateur.

(1) Un volume, chez Calmann-Lévy, éditeur à Paris.

Chronique du Lot

Les Fêtes d'Aviation à Cahors

On continue à s'occuper activement de l'organisation des Fêtes prévues pour l'inauguration de l'aérodrome de Labéraudie. Mardi soir, à la Chambre de Commerce s'est tenue une troisième réunion générale groupant toutes les commissions particulières et coordonnant leurs travaux.

M. Orliac expose que le banquet de la Chambre de Commerce aura lieu le soir, non à midi. La venue à Cahors de la Société des Concerts du Conservatoire est subordonnée à des éventualités qui la rendent aléatoire. Des démarches ont été faites auprès de M. le général Denain, ministre de l'Air. Il est possible qu'il veuille bien accepter de venir présider cette inauguration. Enfin, M. Orliac fait prévoir qu'on aura très probablement le concours de la musique du 14e d'infanterie de Toulouse.

M. Bris annonce que des démarches ont été faites auprès de vedettes célèbres de l'aviation. Drestrez, ex-champion de la Coupe Deustch ; Delmotte, recordman du monde de vitesse ; Rossi, recordman du monde du vol en ligne droite ; Mermoz et Lionel de Marmier ; Cavallié, Romaneschi, parchutistes. Un avion lumineux survolera Cahors.

Pour la publicité, M. Maureille fait connaître que tout sera bientôt au point et donne connaissance d'un projet de publier un opuscule tiré à un grand nombre d'exemplaires et abondamment répandu.

Comme on le voit, l'activité des organisateurs ne se ralentit point et tout fait espérer une parfaite et complète réussite.

Constitution du stock de blé dit de sécurité

Conformément à la loi relative à l'assainissement du marché du blé, les ministres des Finances et de l'Agriculture viennent de signer un décret aux termes duquel les opérations d'achats directs de blés stockés par les coopératives bénéficiaires de contrats de stockage, effectuées en vue de la constitution du stock de sécurité, seront assurées par les services de l'intendance.

Ces achats seront effectués au prix de 97 fr. le quintal, sous déduction du montant de la taxe à la production. Ils ne donneront pas lieu à l'établissement de marchés, quelle que soit l'importance de chacune des fournitures livrées par les coopératives.

Compatriote

Notre distingué compatriote M. le colonel d'infanterie Blin, de l'Etat-major de l'armée service historique, est nommé, par intérim, chef du service historique au ministère de la guerre.

Nous adressons nos bien vives et amicales félicitations à M. le colonel Blin qui est propriétaire à Pradines et ancien élève du lycée Gambetta.

Etat-major

M. Carpentier, capitaine du cadre spécial du service d'Etat-major des territoires nord de Syrie, est affecté à l'Etat-major de la 17e région.

Service de santé

M. Orliac, officier de réserve du service de santé, rayé des cadres, est placé dans la position d'officier honoraire avec le grade de pharmacien-capitaine.

Contributions indirectes

M. Testut, inspecteur des Contributions indirectes du Lot, est nommé à Versailles.

M. Guimbaud, contrôleur principal est nommé pour le contrôle du chiffre d'affaires dans le Lot.

P.T.T.

Mme Boudar, dame employée des P.T.T., à Paris, est nommée receveuse à Bétaille.

Inauguration

Le 28 avril aura lieu l'inauguration officielle du pont-passerelle de Bouziès-Haut.

Communes séparées

L'Officiel publie une loi divisant le territoire de Montfaucon en deux communes dont les chefs-lieux sont fixés à Sériergues et à Montfaucon. dont elles porteront respectivement les noms.

EDEN

JEUDI — SAMEDI
DIMANCHE (en soirée à 21 h.)
DIMANCHE (matinée à 15 h.)
SEMAINE DE GRAND GALA
FERNANDEL
dans son meilleur film
Le Cavalier Lafleur
AVEC
André ROANNE, Raymond CORDY
Christiane DELYNE, Danièle BRIGIS
Lyne CLEVERS et Jeannine MERREY
EN COMPLÉMENT
Un grand film policier
L'Introuvable
AVEC
William POWELL

OUI ! MAIS LE FERA-T-ON ?

M. Georges Mandel, Ministre des P.T.T. vient d'adresser aux directeurs régionaux et départementaux la circulaire suivante :

« Je suis saisi de nombreuses réclamations d'usagers qui se plaignent de ce que dans les bureaux de poste l'on fasse parfois attendre trop longtemps à certains guichets, tandis qu'à d'autres des employés inoccupés ne s'offrent pas à servir le public.

« Ces plaintes ne sont que trop justifiées, et il importe qu'elles ne puissent pas se renouveler.

« Désormais, les receveurs et contrôleurs devront donc assurer une exacte répartition du travail et surveiller constamment les fluctuations du trafic. Ainsi pourront-ils, chaque fois qu'il sera nécessaire, faire aider les agents d'un guichet par ceux des guichets voisins.

« Je vous prie de donner des ordres pour que les contrôleurs et receveurs soient désormais tenus pour responsables de toute infraction à cette règle de l'entr'aide.

« Je prescris en même temps aux inspecteurs et inspecteurs généraux d'effectuer des visites inopinées dans les bureaux de poste et de me faire part directement de toute négligence qu'il leur arriverait de constater. »

Les élections radiophoniques

M. G. Mandel, ministre des P.T.T., a signé un arrêt portant fixation des règles relatives à l'élection de dix représentants auditeurs au conseil de gérance, dans chacune des stations de radiodiffusion d'Etat. On sait également que, pour notre région, en ce qui concerne le poste de Toulouse-Pyrénées (Association radiophonique, 50, rue Gambetta, Toulouse) doivent y participer les auditeurs et auditrices majeurs jouissant de leurs droits civils et ayant acquitté la taxe, des départements suivants : Cantal, Lot, Aveyron, Tarn-et-Garonne, Tarn, Gers, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Ariège, Aude, Pyrénées-Orientales.

L'élection devait avoir lieu le 28 avril et le dernier délai d'inscription était fixé au 15 courant. M. Mandel vient de proroger ces délais : les élections auront lieu en mai et le délai d'inscription est reporté au 28 avril, dernier délai.

AUX SANS-FILISTES

La réorganisation des programmes radiophoniques se poursuit méthodiquement. On le sait, il y a quelques jours, M. Georges Mandel, Ministre des P.T.T. a décidé de compléter chaque semaine l'émission fédérale du mardi par une autre émission fédérale qui serait, celle-là, donnée le vendredi consacrée à la poésie, à la comédie et à l'art dramatique.

Il s'est d'autre part entendu avec les Directeurs des quatre théâtres subventionnés pour faire radiodiffuser par les stations d'Etat environ 80 représentations par an.

Le Ministre vient, par ailleurs, de faire appel au concours de M. Charles Dullin, Directeur du Théâtre de l'Atelier, pour organiser 12 représentations dramatiques.

Leur diffusion aura lieu toutes les quinzaines, à partir de mercredi, 8 mai. On donnera, ce jour-là, l'Agamemnon, d'Eschyle.

⁂

A la suite d'une démarche de M. Conty, ambassadeur, au nom de la Fédération des Radio-Familles ; de MM. Mellet et Savarit, au nom de la Confédération nationale des Radio-Clubs, et de représentants d'autres groupements de radiodiffusion, M. Georges Mandel a décidé, d'accord avec la Fédération postale, que le scrutin pour l'élection des 10 représentants des sans-filistes du Conseil de gérance, dans chaque région radiophonique, serait reporté au 19 mai.

Par conséquent, le délai pour l'inscription sur les listes électorales sera prorogé jusqu'au 26 avril 1935 inclus.

NOS COMPATRIOTES A PARIS

Nous apprenons avec un vif plaisir le prochain mariage de notre sympathique compatriote, M. Clerc Elie, de Sals, commune de Labastide-du-Vert, employé à Paris à la Cie du Chemin de Fer-Métropolitain de Paris avec notre gracieuse et charmante compatriote Mlle Marthe Debosque, cousine de Mme Albert Périer, institutrice à Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise). Aux futurs et jeunes époux nos vœux d'un parfait bonheur.

⁂

Notre excellent compatriote de Castelfranc, M. Roland Paillas, inspecteur principal de la Police Municipale de Paris, qui a été reçu au dernier concours avec un grand succès, vient d'être nommé Inspecteur principal dans le 8e arrondissement.

Notre compatriote était le neveu de notre regretté Maire de Castelfranc. Sincères félicitations.

Affectation

Le capitaine Ligoure et le lieutenant Verdier, de retour de Chine, sont affectés au 16e tirailleurs sénégalais.

Arrestation

Pour violences et outrages, le nommé Bellurot, 36 ans, cultivateur à Varaire, a été arrêté et écroué à la prison de Cahors.

N'allez pas à Paris !..

On nous communique :

On ne saurait trop déconseiller aux travailleurs de province de se rendre actuellement dans la région parisienne. Il est infiniment probable qu'ils n'y trouveraient pas les emplois stables qu'ils iraient y chercher, étant donné le chômage qui y règne.

Si même ces travailleurs croyaient avoir du travail assuré dans la région parisienne, ils devront noter que si ce travail venait à leur manquer, ils se trouveraient dans une situation particulièrement pénible. En effet, à la suite d'une délibération du Conseil général de la Seine, tous les fonds de chômage de ce département ont inscrit dans leurs règlements une clause excluant des secours les chômeurs qui ne justifieraient pas une résidence dans ce département remontant au delà du 1er juillet 1934.

En conséquence, tous ceux qui ne seraient allés dans la région parisienne que postérieurement à cette date, ne pourraient être secourus.

DECLAREZ L'EMBAUCHE DES TRAVAILLEURS ETRANGERS

On nous communique :

Aux termes de l'article 5 de la loi du 10 août 1932, les chefs des entreprises privées visées par les articles 1 et 2 de la loi sont tenus de déclarer tout embauchage de travailleur étranger à l'Office public de placement, ou, s'il n'en existe pas dans la commune, à la mairie de leur commune.

Par les entreprises privées visées par les articles 1 et 2 de la loi, il faut entendre, en ce qui concerne l'article 1er, les chantiers ou ateliers organisés ou fonctionnant en vue de l'exécution de marchés de travaux publics ou de fournitures passées au nom de l'Etat, des départements, des communes, des établissements publics ou les exploitations concédées ou affermées par contrat par les mêmes collectivités.

Tout travailleur étranger embauché dans les chantiers ou ateliers ci-dessus visés ou dans les exploitations concédées ou affermées, doit faire l'objet de la déclaration prévue par l'article 5 de la loi.

En ce qui concerne l'article 2, l'obligation ne s'applique qu'aux entreprises privées, industrielles ou commerciales, pour lesquelles les décrets sont intervenus pour fixer le pourcentage des travailleurs étrangers qui peuvent y être employés.

Tout travailleur étranger embauché dans une telle entreprise doit faire l'objet d'une déclaration.

Toute infraction aux dispositions ci-dessus, expose son auteur à une amende de 1 à 5 fr. par travailleur étranger dont l'embauchage n'aura pas été déclaré, sans préjudice des pénalités prévues par les cahiers des charges ou par l'article 172 du livre II du Code du Travail.

Primes d'engagement et rengagement

Une loi votée récemment vient d'accorder au gouvernement les crédits nécessaires au relèvement du taux actuel des primes d'engagement et de rengagement. Le nouveau taux sera fixé par un décret qui paraîtra prochainement au *Journal Officiel*. Mais, dès maintenant, il est indiqué que ces taux correspondront, par rapport à ceux qui sont en vigueur jusqu'à présent, à une augmentation de cent pour cent et même, pour certains contrats, à une augmentation supérieure.

Contre les ravageurs de rivières

M. Valat, président de la Société de pêche de la Borrèze, à Souillac, avait fait placer des affiches, signalant que la pêche était défendue et réservée dans certains biefs.

Plusieurs affiches ont été arrachées et détruites.

M. Valat, au nom de la Société de pêche, a porté plainte contre les auteurs de cet acte de vandalisme, braconniers de pêche, certainement.

Pas de plaque

Pour défaut de plaque de contrôle, procès-verbal a été dressé à Mlle Celier, de Gourdon.

PALAIS des FÊTES

JEUDI 11 — SAMEDI 13
DIMANCHE 14 (*à 21 heures*)
DIMANCHE (matinée à 15 h.)
Constant REMY et Jeanne BOITEL
DANS
Son autre Amour
Scénario et découpage d'Alfred Machard
AVEC
Alice TISSOT et Saturnin FABRE
Une histoire émouvante et gaie
Un film que tous les parents voudront voir.
Sur la scène
Le célèbre chanteur
VERGIS
de la Gaieté Lyrique de Paris des principaux concerts et postes de Radio, dans son merveilleux répertoire ancien et moderne
⁂
LA SEMAINE PROCHAINE
un film d'une beauté exceptionnelle
Symphonie inachevée
avec la grande vedette hongroise
MARTHA EGGERTH

CAHORS

LES BARRENS AURONT SATISFACTION !

Les commerçants, artisans du quartier nord qui demandent une meilleure répartition des étalagistes et forains, les jours de grand marché et de foire, auront satisfaction. Le décongestionnement des Allées Fénelon aura lieu et permettra d'échelonner les étalages de la place Gambetta à la place Thiers, voire des Mobiles.

Presque tous les quartiers de la ville, les jours de foire, sont pourvus d'un marché, Le faubourg Labarre du Tribunal à la place des Mobiles était désert.

Un peu à chacun, n'est-ce pas ? Voilà ce que demandaient les Barrens, car sur les Allées Fénelon, c'était un entassement de bancs, de baraques, d'étalages, C'était, en outre, la cohue. Les forains, sur les Allées, disait-on. « soun toutsés opilas, rémousas ».

A la vérité, les jours de foire, l'animation s'arrête à la rue Larroumet. Le faubourg n'a qu'une... satisfaction ! ! ! celle de voir arriver, le matin, et repartir, le soir, voitures, autos, camions en très grand nombre. Mais rares sont les voitures qui stationnent dans le faubourg.

Les occupants vont tout naturellement, au centre où se tiennent les marchés !

Voilà bien longtemps que les Barrens ont, à ce sujet, exprimé leurs doléances : elles étaient, à notre avis, justifiées. Elles ont été entendues, tant mieux !

L. B.

Dans le P.-O.

Nous apprenons avec un vif plaisir que M. Ballot, le sympathique et dévoué chef de gare de Cahors, est nommé en la même qualité à Limoges.

Tous ceux qui connaissent, qui ont été en relations avec M. Ballot se réjouiront de l'avancement mérité qu'obtient cet excellent chef de service.

Mais il quitte Cahors et son départ provoquera parmi le personnel et ses amis, un vif regret.

Nous adressons à M. Ballot nos bien vives félicitations.

⁂

M. Galtier, sous-chef de gare principal à Limoges, est nommé chef de gare à Cahors.

Nous prions M. Galtier de vouloir bien agréer nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Association des Anciens Combattants P.-O.-Midi (Section de Cahors)

A la réunion du 6 avril 1935, la Section a été informée de la démission du Président Dirion, nommé sur sa demande à Toulouse.

Tout en le félicitant d'une nomination qui le rapproche de sa famille, l'Assemblée a exprimé au Président sortant les regrets que suscite son départ et lui a adressé des remerciements chaleureux pour le dévouement qu'il a apporté à la cause des A.C.P.O.

Après avoir entendu et approuvé le compte rendu financier, l'assemblée a procédé à l'élection du bureau pour 1935.

Constitution du nouveau bureau : Président d'honneur : Dirion ; Président : Dajean ; Vice-Président : Bessou ; Secrétaire : Albouy ; Trésorier, Palame ; Receveurs : Bessou, Laporte, Varaire.

Pour le Comité. — Le *Président :* Dajean, 10, rue Coty.

Union fédérale des Combattants et Victimes de la Guerre du Lot

Le Bureau a la douleur de faire part aux adhérents du décès de M. Denant, Ancien Combattant, secrétaire général de l'Association des Ascendants. Les obsèques auront lieu vendredi matin, 12 avril, à 9 heures. Réunion à Cabessut. — P. le Bureau: *Le Président,* Troupel.

Sur le vélodrome ! ! !

Mardi soir, vers 8 heures, deux cyclistes pédalaient sur les Allées Fénelon, mais au tournant de la rue Bourseul un autre cycliste débouche.

Celui-ci heurta un arrivant, Léon R...., et tous deux tombèrent. Le 3e put éviter le heurt ; il n'y a pas eu de mal. Chacun remonta sur son vélo et repartit.

Défaut de déclaration de débit

Le 9 avril, un sergent des tirailleurs sénégalais était en état d'ivresse. Il fut ramené à la caserne par un adjudant.

A la demande de l'autorité militaire, une enquête a été faite pour savoir dans quel débit le sergent avait consommé. Or, le patron du restaurant, demeurant rue du Château-du-Roi, n'a pas fait de déclaration de débit et procès-verbal a été dressé.

Convocation anonyme

Nous avons reçu sur papier sans en-tête une convocation sans signature, que son expéditeur inconnu nous prie de publier. Il nous est impossible de publier des communications anonymes.

Défaut de plaque

Pour défaut de plaque au vélo, procès-verbal a été dressé à Lucien Thibaut, de Cuzance.

Défaut de feu rouge

Pour défaut de feu rouge à son camion, procès-verbal a été dressé à M. Laborie, de St-Céré.

MISE AU POINT

Nous recevons de M. Baboulène, l'excellent constructeur, la lettre suivante, qu'il nous demande de publier. Nous le faisons volontiers, bien qu'il ait fait paraître ladite lettre chez un de nos confrère avant même que nous l'ayons reçue :

Monsieur le Rédacteur,

Comme suite à votre article de mercredi, 10 avril, « Il faut le débaptiser », en ma qualité de constructeur du « Pou du Ciel », je vous serai reconnaissant de préciser à vos lecteurs, qu'ils n'avaient pas à être déçus, dimanche dernier, à ses prétendus essais, car nous n'avions pas annoncé au public qu'ils devaient avoir lieu, l'appareil n'étant pas entièrement terminé.

En effet, le moteur a besoin de 10 heures de marche au ralenti pour son rodage, et cela interdit tout vol.

Les appareils de bord ne sont pas encore placés, ce qui empêche tout contrôle.

Ensuite son train d'atterrissage trop étroit avec roues trop hautes, n'est que provisoire, et dès que les roues spéciales que nous avons commandées et qui tardent à arriver, seront là, nous placerons un nouveau système. Il y a également quelques petites modifications de détail.

Pour toutes ces raisons il aurait été téméraire de vouloir tenter de véritables essais.

Si M. le Docteur de Nazaris, excellent pilote, a fait rouler l'appareil, dimanche dernier, c'est pour céder à l'insistance de quelques amis, et contrairement à ce que vous avez dit, et malgré qu'il ne soit pas encore au point, le « Pou du Ciel » a décollé sur plusieurs mètres. C'est justement ce décollage imprévu (prouvant les qualités de vol de l'appareil à petite vitesse et puissance), qui a surpris son pilote et causé la petite avarie survenue et réparée le lendemain.

Une hélice cassée fait d'ailleurs partie le plus souvent, du programme des premiers roulages d'un appareil, surtout de celui-là qu'aucun pilote ne connaît, et qui demande un apprentissage, malgré sa grande facilité de pilotage.

Son nom que vous trouvez peu élégant, lui a été donné par son inventeur, Henri Mignet. Ce qui n'empêchera pas de le rebaptiser, mais pour cela il faut qu'il soit entièrement né, ce qui n'aura guère lieu avant une quinzaine de jours, et bientôt après un deuxième appareil verra le jour et viendra rejoindre son aîné qui aura, à ce moment-là prouvé ses qualités de vol.

Veuillez recevoir, Monsieur le Rédacteur, mes sincères salutations.

C. Baboulène.

Soirée dansante

Mercredi soir a eu lieu, dans les salons de Robinson, la soirée dansante, organisée par l'Amicale des Garçons bouchers et charcutiers de Cahors.

De nombreux couples avaient répondu à l'invitation des organisateurs du bal et ont pris part aux danses qui étaient jouées par un excellent orchestre de Toulouse.

C'est tard dans la nuit que la fête a pris fin et danseuses et danseurs ont regagné leur domicile pour se reposer, mais enchantés de la bonne soirée qu'ils avaient passée.

Avant le bal, un banquet, auquel assistaient les organisateurs et leurs invités eut lieu dans les salons du restaurant de Robinson. Les convives firent honneur au délicat menu qui leur fut servi et adressèrent des félicitations à M. Espère, excellent maître d'hôtel.

Les organisateurs du bal méritent de vives félicitations.

Bonne prise

M. Galet, serrurier à Salviac a pris au piège un blaireau qui se trouvait dans sa grange. Ce blaireau avait déjà mangé une poule et 10 poussins appartenant à M. Galet.

Ce n'était que de l'eau

M. Roques, limonadier à Cajarc, acheta à deux personnes, venues chez lui, deux flacons de brillant, à 7 fr. 50 l'un. Le liquide servait à faire briller les meubles.

Quand M. Roques voulut s'en servir, il constata que le flacon ne contenait que de l'eau colorée avec du café.

Il a porté plainte et une enquête est ouverte pour retrouver les deux individus qui doivent opérer de la même façon partout où ils passent.

Si c'est à la « qualité » que vous attachez de l'importance, utilisez la
Spido Br sport
l'huile de sécurité pour autos & motos

La cambriole

Les cambrioleurs continuent leurs opérations à Souillac.

Nous avons annoncé que plusieurs cambriolages avaient été commis, ces jours derniers.

On en signale deux autres, commis samedi, l'un dans le magasin de meubles de M. Lascoux, situé route Nationale, et l'autre dans la cave de l'hôtel Bellevue, à la gare.

Une enquête est ouverte par la gendarmerie.

Pas d'éclairage

Pour défaut d'éclairage à sa voiture hippomobile, procès-verbal a été dressé à M. Espinasse, cultivateur à Molières.

⁂

Pour défaut d'éclairage à sa voiture hippomobile, procès-verbal a été dressé à M. Malmont, métayer à Arcambal.

⁂

Pour défaut d'éclairage à sa moto, M. Larribe, d'Asfaux, s'est vu dresser procès-verbal.

AU SUJET D'UNE AFFAIRE D'ESCROQUERIE

Les journaux ont annoncé, il y a quelques mois, l'arrestation d'une jeune femme Paulette Couyba, qui, se targuant d'une parenté avec l'ancien ministre, avait commis de nombreuses escroqueries, de complicité avec l'archiduc Guillaume de Habsbourg-Lorraine dont elle était la maîtresse. Celui-ci vient d'être inculpé par le juge d'instruction de complicité d'escroqueries.

Paulette Couyba est du Lot. Son père était natif du Mas de Goudou (commune de Cremps) et commis ambulant des P.T.T. Paris-Toulouse.

Mais il passait ses jours de repos à Cahors où résidaient sa femme et sa fille, rue Joachim-Murat. Les habitants du quartier ont gardé bon souvenir de cette famille qui était des plus honorables. Elle compte de nombreux parents dans la région de Lalbenque qui jouissent de l'estime et de la considération de tous.

Mais, aux dires de tous ceux qui les ont connus, ils n'avaient aucune parenté avec l'ancien ministre Couyba (Alias-Maurice Bouckay, chansonnier), qui était originaire de la Haute-Saône.

Les Sports

Match de fin de saison
(*Stade Lucien-Desprats*)
Dimanche 14 avril à 14 heures 30
Castres Olympique (I)
Champion des Pyrénées (Div. d'honneur)
contre
Aviron Cadurcien (I)

Après la victoire remportée dimanche sur un Stade Ruthénois des plus coriaces et qui n'en revenait pas, il doit rester peu de pessimistes pour prétendre que le rugby n'a plus droit de cité à Cahors. Qui eût osé, il y a un mois, prévoir un redressement tel de l'esprit sportif non seulement chez les joueurs qui rivalisent d'ardeur et d'enthousiasme, mais aussi chez le public qui, sorti de sa torpeur, suit avec une curiosité croissante nos réunions sportives. Il est pourtant vrai que le rugby vit actuellement, à Cahors, dans une atmosphère sereine pleine d'optimisme où l'émulation règne en maîtresse, provoquée qu'elle est par la réputation des équipes appelées à nous rendre visite.

On pouvait craindre que pressé par le temps l'A.C. ne pourrait jamais mettre sur pied un team digne des formations réputées qu'il reçoit. Il a été démontré, une nouvelle fois, qu'avec la foi on pouvait, sinon transporter des montagnes, du moins obtenir des résultats. Après s'être fait la main sur la J.S. Caussadaise, s'être brillamment comporté devant le Stade Toulousain (R) et avoir tenu en échec durant toute une mi-temps la souple et élégante machine qu'est le S.U. Agenais, l'A.C. a enfin réussi à faire mordre la poussière au Stade Ruthénois, Champion d'Auvergne (Division d'honneur). Ces résultats ne sont-ils pas, par eux-mêmes éloquents ?

Notre équipe en progrès constant et fière de son dernier succès s'apprête à se surpasser dimanche prochain. Comme nous l'avons déjà annoncé, son adversaire sera le Castres Olympique (I), Champion des Pyrénées (Division d'honneur). Le morceau sera dur. Et prometre de l'avaler serait pour le moins prétentieux. Le rugby qui sera pratiqué sera en tout cas de la meilleure facture et l'on peut, sans exagérer affirmer que nous assisterons à une réédition du match Agen-Cahors, où les nôtres, plus aguerris et plus audacieux tiendront une place qui ne sera pas à dédaigner. Le public maintenant sait ce dont est capable notre équipe. Il l'a vue à l'œuvre, il a apprécié son cran et sa mobilité, il en connaît les possibilités. Aussi n'y a-t-il aucune raison pour que ce match-clôture ne connaisse un succès sans précédent.

Le Comité.

⁂

Nous rappelons à tous les supporters du rugby, qu'à l'issue du match de dimanche 14 avril, aura lieu un banquet à l'Hôtel du Midi. Prix 16 francs. Prière de se faire inscrire avant vendredi 20 heures, chez M. Laucou, Maison Girard, Tissus, place du Marché, ou chez M. Célarié, Parfumerie, rue de la Mairie.

A LUZECH.

Rugby. — Dimanche, 7 courant, sur le terrain de Trescols, a eu lieu une séance d'entraînement suivie avec beaucoup d'ardeur par un bon nombre de jeunes. Quelques équipiers premiers qui ont à cœur de se présenter en bonne forme, devant nos amis de *l'Union Sportive du Quercy*, à Paris, participaient à cet entraînement. D'autre part, nous apprenons par les chroniques sportives voisines que certains de nos joueurs tiennent actuellement une excellente forme. Sans nul doute, le 21 avril, à Luzech, notre Union Sportive alignera un bon quinze, devant la belle et sympathique équipe de nos compatriotes à Paris.

A MONTCUQ.

Football. — Dimanche dernier, 7 avril, devant une nombreuse assistance, a eu lieu sur notre terrain la rencontre : Sélection du Lot-U.S. Montcuquoise. Belle partie, très animée et correctement jouée de part et d'autre.

Première mi-temps bien équilibrée. Les deux goals sont tour à tour à l'ouvrage et dans l'un et l'autre camp, on loupe de fort belles occasion de conclure. Quand le coup de sifflet final retentit, rien à la marque.

Deuxième mi-temps à l'avantage de l'U.S.M. qui marque 4 buts. La Sélection est donc battue par 4 buts à 0.

Remarqués à la Sélection les deux arrières (Prayssac), le demi-centre (Puy-l'Evêque), l'avant-centre (Cahors). A Montcuq, belle tenue de la ligne d'avants et du gardien de but.

Il est regrettable que les joueurs de Gramat et d'Autoire n'aient pas daigné répondre à l'appel du District. Cela n'est pas en faveur de leur esprit sportif. Des sanctions sont cependant prévues par les règlements.

Quatre de nos joueurs sont convoqués à Puy-l'Evêque, dimanche prochain, 14 avril pour jouer avec la Sélection du Lot contre celle de la Ligue du Midi. Ce sont : notre redoutable avant-centre, Fifi ; l'ailier droit, Vinel ; le demi-centre, Pillonel et le gardien de but, Ortis. Sérieux appoint pour la Sélection lotoise.

SPORTS-BOULES

Concours des Challenges de « La Dépêche »
CENTRE DE CAHORS

Dimanche 14 avril aura lieu la 4e journée des concours des Challenges de « La Dépêche », qui servira à désigner la quadrette qui représentera le centre de Cahors à la finale qui se jouera à Perpignan le 26 mai prochain.

Le concours aura lieu place des Mobiles et commencera à 10 h. 45. Arrêt à 12 heures. Reprise du concours à 14 heures.

Les parties se joueront en 15, 18 et 21 points.

Le tirage au sort se fera le samedi 13 avril, à 20 heures, au Café du Champ de Mars.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratier

Elections municipales. — Les membres républicains du Conseil municipal sortant ne se représenteront probablement pas tous. Certains ont en effet exprimé dans une réunion officieuse, tenue sous la présidence de M. Blanié, maire, leur intention de ne pas figurer sur la liste qui sera préparée par leur parti pour les élections du 5 mai prochain. Mais tous, sans exception, sont fermement décidés à soutenir énergiquement tous les candidats républicains qui s'engageront à continuer l'œuvre de l'assemblée communale dont les pouvoirs prennent fin et qui accepteront sans réserve le programme du parti d'entente et d'action républicaine.

Cette liste sera établie par les électeurs républicains qui ont été désignés dans la réunion officieuse précitée, dimanche prochain, 14 avril.

Il est bien entendu que tous les candidats se grouperont en un seul bloc, bien décidé à établir l'égalité absolue entre les intérêts des ruraux et des urbains. Ces intérêts ont, d'ailleurs, une valeur absolument comparable et égale.

Déclarations d'emblavures. — Conformément à la loi du 24 décembre 1934, la mairie de Castelnau a reçu les déclarations d'emblavures en blé de 363 propriétaires dont voici les résultats:

1. Superficie totale des terres labourables, 2.147 ha. 20.

2. Superficie des terres ensemencées de blé d'automne, 934 ha. 25.

3. Quantité totale de blé récolté en 1934, 12.054 quintaux métriques.

Foire du 9 avril 1935. — La foire du 9 avril 1935 a été favorisée par un très beau temps, aussi a-t-elle été très animée. Plus de cent beaux veaux. Vente très active des bœufs et vaches de travail. Les marchands forains, très nombreux, sont assez satisfaits des affaires traitées.

Cours pratiqués : bœufs de travail, 3.500 à 4.200 fr. ; vaches de travail, 3.200 fr. à 4.000 fr. ; Génisses, 1.400 francs à 2.200 fr. ; bouvillons, 1.200 francs à 2.000 fr., le tout la paire ; bœufs de boucherie, 1 fr. 90 à 2 fr. 40 ; vaches de boucherie, 1 fr. 50 à 2 fr. ; veaux de lait, 3 fr. 50 à 4 fr. 50, le tout le kilo (poids vif) ; moutons d'élevage, 100 fr. à 130 fr. ; brebis 120 fr. à 160 fr., la pièce ; moutons gras, 4 fr. ; agneaux, 5 fr. ; chevreaux, 4 fr., le tout le kilo ; porcs gras, 140 fr. à 170 fr. les 50 kilos ; porcelets, 80 à 150 fr., la pièce (suivant grosseur) ; poules, 3 fr. 75 à 4 fr. 25 ; poulets, 5 fr. ; pintades, 6 fr. ; dindes, 4 fr. 25 ; canards, 4 fr., le tout le demi-kilo ; pigeons, 6 à 8 fr., la paire ; lapins domestiques, 2 fr., le demi-kilo ; œufs, 2 fr. 25, la douzaine ; maïs, 45 fr. à 50 fr. avoine, 20 à 24 fr. ; pommes de terre, 18 à 25 fr., le tout les 50 kilos ; blé, 55 à 60 fr. l'hectolitre ; haricots blancs secs, 1 fr. 30, le litre légumes: marché bien approvisionné, prix raisonnables ; fruits : pommes, 6 fr., le kilo ; oranges, 0 fr. 30 à 0 fr. 40 pièce.

St-Paul-Labouffie

Littérature. — Notre petit coin de pays vient d'apprendre avec joie la publication de « L'amour n'est qu'un plaisir », le premier roman de M. Georges Blond, gendre de notre si sympathique secrétaire de mairie et de Mme Garrigues.

Nous n'avons pas qualité pour faire de la critique littéraire dans notre chronique locale, mais nous ne pouvons nous empêcher de dire tout le plaisir ressenti à la lecture de cet ouvrage, riche de psychologie et de style.

Tous nos vœux de succès accompagnent le jeune maître qui débute si brillamment et dont nous avons un petit peu le droit de nous enorgueillir.

Montgesty

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer le décès, à l'âge de 76 ans, de M. Bonafous Jean, cultivateur au village de Gizard. Le défunt était, depuis de nombreuses années, membre du Bureau de Bienfaisance. Il jouissait de l'estime générale, aussi emporte-t-il des regrets unanimes. Ses obsèques ont eu lieu mardi matin, au milieu d'une grande assistance de la population. Il y a juste 16 mois que l'on enterrait son épouse. Il ne laisse aucun descendant. Nous présentons à sa famille, nos bien sincères condoléances.

Cabrerets

Changement de foire. — Nous rappelons que la foire de Cabrerets se tiendra le samedi 20 avril.

Luzech

Rugby. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Bélaye

Incendie d'une grange. — Un incendie s'est déclaré dans la grange appartenant à M. Cocula, propriétaire à Pech-d'Eau. La grange a été complètement incendiée.

Caillac

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret le deuil qui vient de frapper M. Nadal, propriétaire à Lapoujade, conseiller municipal. Sa mère est décédée lundi, à l'âge de 78 ans.

Nous adressons à M. Nadal et à la famille nos condoléances.

Castelfranc

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Ségol, décédé à l'âge de 72 ans. Cette mort a vivement ému la population de notre commune où M. Ségol ne comptait que des sympathies. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Montcuq

Football. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Prayssac

Mort subite. — Dimanche matin, M. Germain Raynal, pris d'un malaise, s'affaissa. Relevé aussitôt, il expira. Il était âgé de 62 ans.

Nous adressons à la famille nos vives condoléances.

Arrondissement de Figeac

Cajarc

Dragage. — Le Dragage est repris sur le Lot, malheureusement les wagons manquent pour les transports.

Nécrologie. — M. Roques Armand, de Gaillac-Cajarc, ancien conseiller municipal est décédé mardi. Beaucoup de monde à ses obsèques.

Nous adressons à la famille nos sincères compliments de condoléances.

La foire. — Beaucoup de visiteurs et de forains. La foire a été très importante.

Heureuse guérison. — Notre confrère de *La Dépêche*, M. Louis Gazeau qui avait dû subir une intervention chirurgicale à Paris est rentré jeudi à Cajarc.

Nos félicitations sur son retour à la santé.

Montet-et-Bouxal

Chute. — Le jeune Saintemarie, 5 ans, de Broussolle (commune de Montal), voulant escalader un mur, est tombé et s'est fracturé le bras gauche.

Saint-Céré

Obsèques. — Dimanche ont été célébrées les obsèques de Mme Constant Terson, décédée à l'âge de 36 ans. Nous adressons à la famille nos condoléances.

Arrondissement de Gourdon

St-Cirq-Madelon

Obsèques. — Dimanche ont été célébrées les obsèques de M. Roux Fernand, meunier au moulin de Sous-le-Roc. Une foule considérable a suivi le convoi funèbre.

Au cimetière, M. Margot, de Groléjac, a adressé le dernier adieu au regretté disparu dont nous prions la famille si cruellement éprouvée, d'agréer nos bien sincères condoléances.

Caniac

Naissance. — Nous sommes heureux d'annoncer la naissance d'une fillette, prénommée Thérèse-Gabrielle-Odette, chez les époux Vieillescazes-Poujade, c'est leur deuxième enfant.

La maman et le bébé se portent bien.

Nos compliments à l'heureux papa et nos vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Dégagnac

Foire. — La foire d'avril ne fut pas pas très importante en raison des travaux pressants du moment. Néanmoins le marché aux bœufs gras et aux attelages enregistra une hausse d'une certaine ampleur.

Voici les cours pratiqués : bœufs de boucherie, 130 à 145 fr., les 50 kilos ; bœufs de travail, 3.000 à 4.100 francs, la paire; bouvillons, de 1.700 à 2.500 fr. ; doublons, 2.500 à 3.200 francs ; vaches de trait, 3.000 fr. ; veaux de boucherie, 3 à 4 fr., suivant qualité.

Marché aux moutons bien pourvu: brebis grasses, 145 à 180 fr., pièce ; agneaux de lait, 4 fr. à 5 fr. 50 le kilo ; moutons d'élevage, 75 à 130 fr., pièce.

Porcs gras, 250 à 260 fr., les 50 kilos; porcelets, 80 à 120 fr.

Marché à la volaille : poulets, 3 fr. 50 à 4 fr.; lapins, 2 fr.; canards, 4 fr. 50 ; dindons, 4 fr. ; dindes, 4 fr. 25 ; pintades, 4 fr. 75, le demi-kilo ; chevreaux, 2 fr. 50 à 3 fr. le demi- kilo ; œufs, 1 fr. 50 la douzaine.

Jardinage : salades, 0 fr. 40 ; choux pommés, 1 fr, 25 ; céleri, 1 fr. 25 ; bananes, 0 fr. 50 ; oranges, 0 fr. 40 ; salsifis, 1 fr. 75; scorsonères, 2 fr. 25 le paquet ; oignons à planter, 1 fr. 50 ; choux à planter, 1 fr. 25 ; endives, 1 fr. 50, le demi-kilo.

Pommes à couteau, 50 fr. l'hectolitre.

Poissons de mer, 4 à 5 fr. le demi-kilo ; poissons de rivière, 4 fr. le demi-kilo.

Fourrages : foin, 10 à 12 fr., les 50 kilos ; regain, 8 fr. ; paille de blé, 10 francs.

Nombreux marchands forains et étalagistes, qui firent d'excellentes recettes.

Lait, 1 fr. le litre ; fromages, 0 fr. 50 ; beurre, 2 fr. le quart.

Miel, 10 fr. le litre.

Prochaine foire le 6 mai.

Thédirac

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir que les époux Bousquet-Cantarel viennent d'hériter d'un beau garçon qui a été prénommé Michel-Antoine. C'est leur 6e enfant.

Nos compliments au papa et nos vœux de bonne santé à la maman et au nouveau-né.

Souillac

Soirée de bienfaisance. — La soirée de bienfaisance offerte par « les Amis de l'Ecole » et les Normaliens a connu, tant au point de vue du nombre des spectateurs que du choix et de l'exécution du programme, un succès éclatant.

Les jeunes violonistes de nos écoles, accompagnés avec art par la distinguée pianiste, Mlle Bénard, jouèrent avec beaucoup de goût et d'expression.

Le sympathique félibre Souillagais, M. Pierre Verlhac, qui n'ignore aucune des finesses de la langue patoise et qui excelle à les mettre en valeur nous dit quelques spirituels morceaux dont il est l'auteur. Des applaudissements nourris lui montrèrent qu'on sait apprécier à Souillac la verve gasconne et le sel gaulois.

Les Normaliens interprétèrent avec un rare talent des chansons populaires, des histoires marseillaises, des poèmes délicats. Ils se surpassèrent dans la joyeuse farce des « Encore » et dans l'amusante comédie de « Celui qui épousa une femme muette ». Ces jeunes gens jouent avec ferveur, intelligence et naturel. Nous les reverrons avec plaisir sur notre scène.

MM. Barreau, père et fils, n'avaient pas hésité à s'imposer un long trajet pour apporter à notre soirée le concours gracieux de leur grand talent. M. R. Barreau qui est passé maître dans l'art du comique, conquit d'emblée la faveur du public. Il fut, maintes fois, rappelé et follement applaudi. Le piano d'accompagnement était tenu par M. G. Barreau, virtuose réputé et accompli. Nous prions nos deux amis, si dévoués, de trouver ici l'expression de notre vive reconnaissance. Merci à M. Manse, Inspecteur primaire ; à Mme et M. Ménanteau, directeur d'Ecole Normale, qui nous ont fait l'honneur de présider notre fête laïque. Merci aux organisateurs et aux artistes, ainsi qu'au public si nombreux, si enthousiaste et si généreux.

St-Germain-du-Bel-Air

Nécrologie. — Dimanche ont été celébrées les obsèques de Mme veuve Garrigues, née Piganiol, de Boissoles, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis. Nous adressons à la famille nos bien vives sympathies.

RENSEIGNEMENTS

La Loterie Nationale

La quatrième tranche de la Loterie nationale dont le tirage aura lieu mardi prochain, 16 avril étant entièrement placée et la cinquième tranche étant elle aussi presque complètement couverte, le ministre des Finance a décidé d'émettre a partir du jeudi 11 avril, une sixième tranche de billets identique aux précédentes et comportant comme elles un million de parts.

La date du tirage de la cinquième tranche n'est pas encore fixée définitivement, mais il est probable qu'elle aura lieu dans les premiers jours de mai, vraisemblablement le 7.

A PARIS
Voyageurs, Touristes Compatriotes
descendez à l'hôtel MALHER
5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)
Métro : Saint-Paul
PARIS (4e)
TOUT LE DERNIER CONFORT
SALLES DE BAINS
RECOMMANDÉ AUX FAMILLES
CHAMBRES A UN LIT
de 15 à 24 francs par jour
FLOIRAC (Originaire du Lot) *Propriétaire* — *Téléphone* ARCHIVES 60-92
Hôtel recommandé par le *Journal du Lot*

A VENDRE POUR CAUSE DOUBLE EMPLOI
Cuisinière à gaz
Très bon état
Prix intéressant
S'adresser : Bureau Journal

DÉPÊCHES

A la Conférence de Stresa

De Stresa. — Le journal le « Popolo Italia » publie un article attribué, communément, à Mussolini et intitulé : « Notre plan ». Cet article regrette l'absence de l'Allemagne aux conversations de Stresa. « Il faut considérer, dit le journal, que certains des thèmes fondamentaux de Stresa touchent de près les trois absents, c'est-à-dire l'Allemagne, la Russie et la Pologne.

Sur l'échiquier oriental, la situation est en mouvement et le problème de liaison, soit de la Russie, soit de la Pologne avec l'Occident, est gros de difficultés, à moins que l'on ne juge utile d'appeler à Stresa quelques-uns des absents ou même, dans l'hypothèse extrêmement hasardeuse, tous les absents.

Vous êtes priés d'assister au service solennel qui sera célébré en l'Eglise Cathédrale de Cahors, le vendredi 12 avril, à 10 heures 1/2 pour le repos de l'âme de

Monsieur Roger LASSALLE
Lieutenant de réserve d'aviation
Adjoint des services civils de la Mauritanie

de la part de Monsieur Jacques LASSALLE, trésorier-payeur général du Lot, Madame LASSALLE, Mademoiselle Marguerite LASSALLE, Messieurs René et Jean LASSALLE, et Madame FOURTANIER.

AVIS DE DÉCÈS

Les familles GRÈZES, ESPY, MARMIESSE, MINIOT, GISBERT, font part du décès de

Madame Veuve Clara GRÈZES
Née GISBERT

décédée à Marmande dans sa 85e année.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur Henri AUTEFAGE, Maire de Lascabanes, et ses enfants, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'il viennent d'éprouver en la personne de

Madame Henri AUTEFAGE
Née Marcelle AILLET

décédée le 10 courant, munie des sacrements de l'Eglise, chez ses enfants, à Toulouse, 26, rue Maignac. La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 13 courant à Lascabanes, à 10 heures (heure légale). L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille.

Le présent avis tient lieu de faire part.

Il ne suffit pas d'avoir l'air bien portant

Combien de personnes cachent, sous l'apparence d'une bonne santé, un organisme en réalité sans résistance. Pour avoir l'endurance qui est le privilège des gens véritablement bien-portants, enrichissez votre sang, faites-vous des nerfs solides en prenant avant chaque repas un verre à madère du délicieux et puissant fortifiant que vous obtiendrez immédiatement, en versant dans un litre de vin, un flacon de Quintonine qui coûte seulement 4 fr. 95. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

AVIS
Derniers Jours ! Derniers Jours !
DE LA
Grande Liquidation !!!
10, Rue Maréchal-Foch — CAHORS
NOUVEAUX SOLDES ! NOUVEAUX RABAIS !
Les plus beaux articles en complets, tailleurs, robes gabardine, ont été réservés pour les derniers jours !
Nouveaux lots, tout à 5 fr. ; tout à 10 fr. — PROFITEZ-EN !

Gros — FOURRURES — Détail
La Maison BESOMBES-ARNOUIL, 3, rue Maréchal-Joffre, est heureuse de présenter à sa clientèle une importante collection de Renards et cravates d'été confectionnés avec les pelleteries les plus en vogue — et à des prix sans concurrence.

Renards argentés du Canada depuis		650 fr.
Renards Zibeline	—	150 fr.
Renards Isabelle	—	150 fr.
Cravates putois	—	75 fr.
Cravates Skungs	—	95 fr.
Cravates Opossum	—	75 fr.

Fouine - Martre - Hermine - Pecan etc., etc., à des prix très bas.

ON DEMANDE tout de suite
Demi-ouvrier forgeron
pouvant faire réparations de vélos
S'adresser : M. SERRES, Montcuq (Lot)

ON DEMANDE
Ouvrier peintre
S'adresser : L. ICHES, Entrepreneur de peinture, Quai Ségur, CAHORS

Aux 100.000 PALETOTS
MAISON DE PARIS
ON DEMANDE TRÈS BONNES OUVRIÈRES
(se présenter d'urgence)

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 52

UN MARI DE PREMIER CHOIX

PAR MAX DU VEUZIT

Epouvantées d'un tel désespoir, la dame de compagnie et la soubrette ne savaient comment intervenir. Elles n'osaient même pas parler, car, aux premiers mots de pitié qu'elles avaient voulu dire, Claude leur avait impitoyablement fait signe de se taire et de s'en aller.

Sa douleur farouche était en elle et ne pouvait intéresser qu'elle-même.

Ce ne fut qu'au milieu de l'après-midi que Marie Jousserand, ayant renvoyé Céline pour rester seule auprès de son ancienne élève, put se faire entendre de celle-ci.

— Voyons, Claude, que signifie ?... Mon petit, expliquez-moi ? Depuis hier, vous vous débattez seule devant quelque chose que je devine pas... Si vous avez du chagrin, permettez-moi de pleurer avec vous.

La jeune femme se redressa et regarda sa demoiselle de compagnie avec des yeux agrandis que la démence menaçait ;

— Jousserand, fit-elle d'une voix méconnaissable, c'est fini !... bien fini !... Il est parti !

— Qui est-ce qui est parti ?

— Didier.

— Monsieur ? parti ?

— Oui... parti !

— Mais quand cela ?... Et pour où ?

— Hier... pour Paris, peut-être... ou ailleurs ! C'est épouvantable !

— Qu'est-ce que vous dites, Claude ? Pourquoi Monsieur serait-il parti ?... Il va revenir, son absence n'est pas définitive ?

— Il a enlevé toutes ses affaires.

— Oh !... c'est impossible !

— Si ! tout est parti !

— Enfin, il faut une raison à un mari pour quitter sa femme ! Ma pauvre Claude, vous vous mettez martel en tête... M. Valencourt va revenir.

— Non, je sens bien... c'est moi ! c'est ma faute ! C'est... de... ma... faute !...

Elle hoquetait de désespoir.

Sur l'épaule maternelle de la vieille fille qui l'avait élevée, Claude, s'abandonnant enfin à sa douleur, versa des pleurs dont la source paraissait intarissable.

Et à travers ces larmes, entre ses lèvres brûlantes, dont la sécheresse lui faisait mal, des bouts de phrases se glissaient, que Marie Jousserand ne comprenait pas :

— Une fois, il est allé jusqu'en Egypte, mais ce n'était pas sa femme... Je n'ai pas été infidèle, moi ! Seulement, il l'aimait, elle !... Et puis, c'est cette chemise !... Ah ! cette chemise ! Quel souvenir !

A un moment, Claude essuya ses yeux, puis, sérieusement, demanda :

— C'est loin, Alexandrie ?

— En Egypte.

— Oui, mais c'est long pour y aller et en revenir ?

La vieille demoiselle la crut folle.

— Voyons, ma petite fille, ne dites pas des choses déraisonnables. Qu'est-ce que M. Didier irait faire à Alexandrie, si loin de vous? Une fâcherie, ça arrive dans tous les ménages... Heureusement, ça ne dure pas longtemps. Quand on est marié, il faut bien qu'on finisse par se réconcilier.

Un moment, la jeune femme resta les yeux fixes,

Elle évoquait, en elle-même, le visage de son mari... ses expressions, son attitude avec elle.

Une altération passa sur ses traits. Et regardant sa vieille compagne :

— Il m'a dit, fit-elle, que, s'il partait, il ne reviendrait pas...

— Des phrases ! Tous les hommes usent de ces mots. A quel propos vous a-t-il dit ça ?

— Je l'avais menacé de découcher s'il s'avisait jamais de le faire... J'aurais suivi son exemple !

— Oui, c'était une grosse menace... de celles que les hommes n'aiment pas entendre parce qu'ils prétendent, quoi qu'il fassent, à la fidélité féminine... Ce n'est pas que ça les gêne beaucoup, mais ils en font une question d'amour-propre... Seulement, voyons Claude, vous n'avez pas découché, vous ! Vous êtes une personne bien élevée et correcte. L'orgueil de votre mari n'est pas atteint.

— Oh ! avoua Claude avec un gros sanglot, son orgueil !...

Elle n'acheva pas.

La tête dans les mains, elle se livrait de nouveau à un vrai désespoir.

Marie Jousserand passa sa main ridées sur la tête brune de l'affligée.

— Voyons, mon petit, racontez-moi... C'est probablement beaucoup moins grave que vous ne l'imaginez...

Claude se moucha, puis s'essuya les yeux.

— Oh ! c'est bien simple, fit-elle... Au Palais de la Méditerranée, nous venions de nous mettre à table... Nous finissions les hors-d'œuvre, tenez !... Je parle à mon mari... je ne sais plus ce que je lui disais, c'était sûrement sans importance !...

« Enfin, je lui parle... Il ne répond pas. Il avait la tête tournée vers un point de la salle... Je suis son regard... je rejoins le « point » qui était une femme... qu'on pouvait trouver jolie, si on veut !... Enfin, une femme !... Je répète : Didier !... une fois... deux fois... trois fois... Il restait perdu dans sa contemplation... Pas de réponse, pas un signe... rien ! Alors, plus vite que ma pensée, ma main à saisi le verre que le maître d'hôtel venait de remplir... et v'lan ! Didier a tout reçu sur la figure... Vous avez compris, maintenant ?

Marie Jousserand restait abasourdie.

— Oh ! Claude ! ma petite Claude! balbutia-t-elle. C'est vous... vous !

Elle ne savait que répéter ce mot et il y avait tant d'ahurissement sur son visage que Claude se mit à rire malgré son chagrin.

Elle se trouvait détendue par cette espèce de confession, et l'air indigné de sa vieille institutrice la reportait au temps de son enfance, quand elle était une fillette terrible et qu'elle se faisait un plaisir de scandaliser la brave demoiselle.

— Oui, ma bonne Jousserand, j'ai fait cela, moi, comme vous dites. Et je vous avoue que, lorsque j'ai vu l'air tragique de mon mari, se levant sans un mot et quittant la table, j'ai cru que je venais de commettre un crime... Avec ce vin sur sa chemise qui la tachait de sang... et tous ces gens qui me regardaient d'un œil plutôt malveillant !

— Et puis ?

— Comment, et puis ? Ça ne vous suffit pas, Jousserand ? Je trouve que pour le Palais de la Méditerranée, en plein déjeuner, c'est assez... sensationnel !

— Hélas ! trop sensationnel, ma pauvre enfant !... Je vous demande ce que vous avez fait après cet... cet éclat ?

— Après cet éclat, bonne amie ? Je suis restée tranquille.

Elle s'arrêta un instant. Son regard songeur semblait revivre la scène.

Plus lentement, elle reprit :

— Cela n'a pas été aussi facile que vous pouvez le croire, de rester tranquille... tout à fait calme et impassible... Vraiment, je n'ai rien vu... rien voulu voir ! mais j'avais l'impression que toute la foule du Palais de la Méditerranée avait les yeux fixés sur moi... C'est lourd, vous n'imaginez pas...

— Je suis désolée de n'avoir pas été auprès de vous, s'excusa la vieille fille qui avait l'impression d'avoir été en défaut, puisqu'elle s'amusait pendant que sa petite Claude subissait une semblable épreuve. Oh ! si j'avais pu prévoir !...

— Que voulez-vous, ma pauvre Jousserand, ce ne sont pas des choses qu'on peut prévoir, sinon, j'aurais quitté la table derrière Didier, sans m'occuper de ce que les autres allaient penser ! Et je serais arrivée ici, à temps, pour le retenir auprès de moi... Ça m'a bien servi de crâner jusqu'à la fin du repas ! J'ai manqué Monsieur juste de quelques minutes.

Elle se prit la tête entre les mains. Toute sa peine remontait avec le souvenir du départ de son mari.

— Et maintenant, quand le reverrai-je ? Comment tout cela va-t-il finir ?... Quelle histoire !

(*A suivre*).

REPRÉSENTANT actif et bon Vendeur, ayant auto, est demandé pour la vente HUILES AUTOS dans le département. Exclusivité sera accordée à agent capable. Bonne situation d'avenir. Ecr. NOBLET, HUILERIE CENTRALE D'IVRY (fondée en 1893), 3, rue Pasteur, IVRY (Seine).

VOYAGEUR ou représentant actif introduit alimentation est demandé. Ecrire, Agence Havas, LYON, N° 5.307.

LA PHOSPHIODE GARNAL
Médication Iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de Foie de Morue
Prix du Flacon : 15 francs
UN SEUL MODÈLE DE FLACON
GRANDEUR UNIQUE
En vente dans toutes les pharmacies

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co gérant : L. PARAZINES.

STATION SERVICE RADIO

A. MANDON

17, rue du Maréchal-Foch, CAHORS

E. 57 LEMOUZY
7 lampes TOUTES ONDES
1.875 francs
DÉPANNAGE dans mes ateliers
des Postes de toutes marques
PRIX TRÈS MODÉRÉS
Devis sur demande

Bibliographie

DE LA BOUE DU VITRIOL ET DU SANG

143 *Sonnets de guerre de feu le sergent Paul Joannes, présentés, annotés et commentés par Jean-Félix PONS.*

Voici une livre de guerre qui ne ressemble à rien de ce qui a été publié jusqu'ici. Et son histoire n'est pas moins curieuse que sa forme.....

Paul Joannes et Félix Pons, deux instituteurs gascons, incorporés dans le même régiment en 1914, firent ensemble toute la guerre, la vraie, celle des hommes de troupe dans les tranchées de première ligne. Dès les premiers jours, comme beaucoup d'autres, Joannes tint soigneusement un « carnet de route » ; mais, seul peut-être entre plusieurs millions de combattants, il eut l'idée de condenser en sonnets toutes ses souffrances, ses colères, ses rancœurs, ses espoirs. Cela fit un recueil de 143 sonnets, un peu gauches parfois, mais souvent admirablement frappés et qui ne laissent jamais indifférents ; poèmes certainement uniques dans la littérature française et qui sont un curieux mélange de pitié, de verve vengeresse, de vérité hallucinante, de réalisme poussé jusqu'à l'extrême limite, d'impressions délicates et nuancées.

Blessé mortellement, le 6 novembre 1918, cinq jours avant l'armistice, Joannes confia le précieux carnet à son frère d'armes en le priant de l'envoyer à sa fiancée. Ainsi fut fait. Mais la fiancée du « poilu », après un long deuil, finit par se créer un foyer et retourna le carnet à Félix Pons, l'hiver dernier, en souhaitant de le voir publier. C'est de ce vœu qu'est né le présent ouvrage.

Le survivant, après quelques hésitations, n'a voulu faire subir aucune suppression, aucune retouche à l'œuvre du mort ; les sonnets sont livrés aux lecteurs tels qu'ils ont été écrits dans les tranchées, avec toutes leurs faiblesses de forme, leurs expressions trop souvent vulgaires ou grossières, leurs injustices, leurs parti-pris. Félix Pons s'est contenté d'ajouter au texte les notes qui lui paraissaient nécessaires et il a si bien expliqué, précisé, développé, complété la pensée de son ami que les commentaires sont aussi importants et aussi intéressants que les poèmes.

« De la boue, du vitriol et du sang », est certainement la relation la plus originale et la plus cruellement véridique des quatres années terribles, à la fois rapport impitoyable et réquisitoire véhément, « Iliade » pittoresque et « somme » des multiples tortures endurées par le poilu, bref, un véritable document historique dont on chercherait en vain l'équivalent. « Pour les non combattants et les vrais combattants, pour ceux qui n'ont jamais su et ceux qui ont oublié », ce livre ressuscitera toute la guerre avec ses laideurs, ses grandeurs, ses bassesses, ses angoisses infinies — la guerre sans dentelles ni panache, sans le clinquant des communiqués, ni même le manteau loqueteux des récits de journaux — la guerre sortant de son trou d'obus, comme la vérité de son puits, toute nue et affreusement souillée de boue et de sang.

Un fort volume format 14 × 22, sous couverture forte ilustrée en deux couleurs : 15 fr. (franco 16 fr.). Prix de faveur avant mise en librairie : 12 francs (franco 13 fr.). Envoi contre remboursement accepté, frais à la charge du souscripteur. Adresser les souscriptions à M. Edmond Esquirol, directeur des « Editions France-Afrique », 2 *bis*, rue du Languedoc, Alger (ch. post. Alger 157-46).

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

—:— PRIX MODÉRÉS —:—

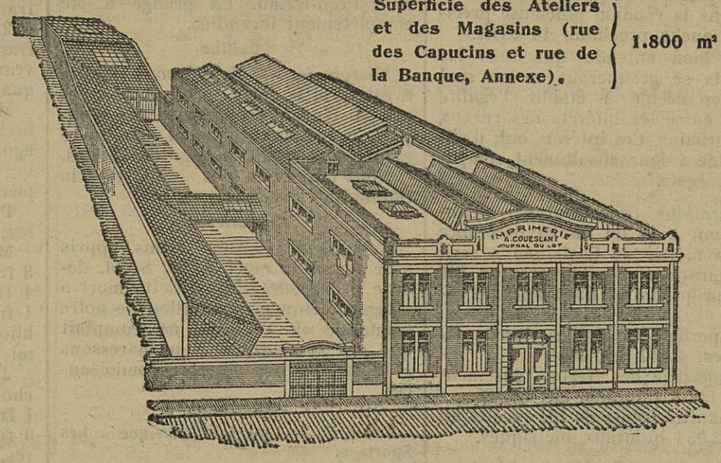

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). } 1.800 m²

SERVICE D'HIVER 1934-35

De Paris à Toulouse par Cahors

	Exp. & Om. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	MIXTE 3e cl.	RAPIDE	RAPIDE de luxe	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.
PARIS (Orsay) dép.	»	»	»	10 15	»	19 20	—	20 20	21 10	»
PARIS (Aust.) dép.	22 46	»	7 36	10 27	»	»	—	20 32	21 22	»
LIMOGES arrivée	5 29	»	(1)	15 48	»	0 8	—	2 4	3 16	»
LIMOGES départ.	5 43	»	»	15 57	»	0 13	—	2 20	3 24	»
BRIVE... arrivée	7 22	»	15 38	17 32	»	1 36	—	4 1	5 5	»
BRIVE... départ.	7 38	12 33	15 55	17 38	18 10	1 42	—	4 9	5 11	»
Gignac-Cressensac.	8 16	13 12	16 31	—	19 13	—	—	—	—	»
SOUILLAC.. dép.	8 40	13 39	16 49	18 16	19 41	—	—	—	5 53	»
CAZOULES.....	8 47	13 46	16 56	—	19 50	—	—	—	—	»
La Chap.-d-Mareuil	8 52	13 51	17 1	—	»	—	—	—	—	»
Lamothe-Fénelon .	9 2	14 1	17 11	—	20 9	—	—	—	—	»
Nozac.....	9 12	14 11	17 21	—	»	—	—	—	—	»
GOURDON.. dép.	9 26	14 25	17 32	18 40	20 33	—	—	5 14	—	»
Saint-Clair.....	9 35	14 34	17 41	—	»	—	—	—	—	»
Dégagnac	9 46	14 45	17 52	—	»	—	—	—	—	»
Thédirac-Peyrilles.	9 57	14 56	18 3	—	»	—	—	—	—	»
Saint-Denis-Catus.	10 7	15 6	18 13	—	»	—	—	—	—	»
Espère.....	10 15	15 14	18 21	—	»	—	—	—	—	»
CAHORS arrivée.	10 24	15 23	18 30	19 16	»	3 11	—	5 54	6 58	»
CAHORS départ .	11 50	17 50	»	19 20	»	3 15	—	5 58	7 2	7 27
Sept-Ponts.....	12 1	18 3	»	—	»	—	—	—	—	7 38
Cieurac	12 16	18 21	»	—	»	—	—	—	—	7 53
Lalbenque.....	12 23	18 28	»	—	»	—	—	—	—	8 »
Caussade.....	12 51	18 58	»	20 1	»	—	—	6 41	—	8 27
MONTAUBAN arr.	13 23	19 30	»	20 22	»	4 10	—	7 2	8 10	8 59
TOULOUSE.. arr.	16 43	20 55	»	21 6	»	4 53	—	7 50	9 »	10 2

(1) De Paris à Brive : express ayant lieu du 15 Mai au 19 Novembre inclus.

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB. (2) 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. (3) 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE (4)	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE (du 12/6 au 14/8)
TOULOUSE.... d.	4 53	8 47	10 30	—	15 51	19 44	21 3	23 11
MONTAUBAN. d.	6 8	9 53	11 15	—	16 38	20 29	21 48	23 51
Caussade.....	6 48	10 32	11 34	—	17 12	20 49	—	—
Lalbenque.....	7 25	11 13	—	—	17 43	—	—	—
Cieurac	7 33	11 22	—	—	17 56	—	—	—
Sept-Ponts.....	7 43	11 32	—	—	18 6	—	—	—
CAHORS... arr.	7 49	11 38	12 11	—	18 12	21 30	22 47	0 43
CAHORS... dép.	8 1	—	12 15	—	18 20	21 34	22 51	0 46
Espère.....	8 16	—	—	—	18 32	—	—	—
St-Denis-Catus...	8 29	—	—	—	18 44	—	—	—
Thédirac-Peyril...	8 42	—	—	—	18 57	—	—	—
Dégagnac	8 51	—	—	—	19 6	—	—	—
Saint-Clair.....	8 59	—	—	—	19 15	—	—	—
GOURDON (1) d.	9 12	—	12 55	—	19 27	22 18	—	—
Nozac.....	9 19	—	—	—	19 35	—	—	—
Lamothe-Fénel. ..	9 28	—	—	—	19 43	—	—	—
La Chap.-de-Mar .	9 35	—	—	—	19 50	—	—	—
CAZOULES.....	9 41	—	—	—	19 56	—	—	—
SOUILLAC.. dép.	9 55	—	13 16	—	20 7	22 43	—	—
Gignac-Cressens..	10 22	—	—	—	20 34	—	—	—
BRIVE..... a.	10 46	—	13 53	—	20 59	23 26	0 28	2 13
BRIVE..... d.	»		13 59	—	»	23 33	0 38	2 19
PARIS.. (A.) arr.	»		21 13	—	»	6 43	8 11	8 39
PARIS.. (O.) arr.	»		21 25	—	»	6 55	8 23	8 50

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 4 et arrive à Brive à 7 h. 30.
(2) Ce train correspond à Limoges avec l'express Lyon-Genève-Mulhouse-Strasbourg.
(3) N'a lieu que les samedi, dimanche, lundi, jours de fête et jours de foire de Cahors.
(4) A lieu du 26 Août au 15 Octobre inclus.

De Cahors à Libos

CAHORS.....	6 29	14 59	»	18 41		
Mercuès.....	6 43	15 14	»	18 55		
Douelle (*Arrêt*).....	6 47	15 18	»	18 59		
Parnac	6 54	15 28	»	19 7		
Luzech	7 »	15 34	»	19 13		
Castelfranc.....	7 12	15 45	»	19 24		
Prayssac (*Arrêt*).....	7 16	15 49	»	19 28		
Puy-l'Evêque.....	7 24	15 57	17 22	19 36		
Duravel	7 31	16 4	17 34	19 43		
Soturac-Touzac	7 38	16 11	17 46	19 50		
Fumel.....	7 48	16 22	18 13	20 1		
LIBOS.....	7 53	16 27	18 19	20 6		

De Libos à Cahors

LIBOS... dép.....	6 32	9 24	14 25	18 2		
Fumel.....	6 42	9 31	14 32	18 9		
Soturac-Touzac	6 58	9 41	14 42	18 19		
Duravel	7 9	9 48	14 49	18 26		
Puy-l'Evêque.....	7 25	9 56	14 56	18 33		
Prayssac (*Arrêt*).....	7 39	10 4	15 4	18 41		
Castelfranc.....	7 56	10 9	15 9	18 46		
Luzech	8 16	10 20	15 20	18 56		
Parnac	8 29	10 29	15 29	19 6		
Douelle (*Arrêt*).....	» »	10 34	15 34	19 11		
Mercuès.....	8 44	10 39	15 39	19 17		
CAHORS.....	9 2	10 51	15 51	19 30		

St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel.	4 46	»	14 20	17 13	»
Vayrac.....	4 54	»	14 28	17 21	»
Bétaille (*arrêt*).....	5 »	»	14 34	17 26	»
Puybrun.....	5 9	»	14 43	17 34	»
Bretenoux-Biars....	5 21	»	14 56	17 44	»
Port-de-Gagnac.....	5 29	»	15 4	17 51	»
Laval-de-Cère	5 41	»	15 13	17 59	»
Lamativie	6 3	»	15 33	18 20	»
Siran (*arrêt*).....	6 19	»	15 50	18 37	»
La Roquebrou.....	6 34	»	16 6	18 53	»
AURILLAC.. arrivée.	7 16	»	16 49	19 37	»

Aurillac à St-Denis-près-Martel

AURILLAC.. départ.	5 »	10 18	»	17 17	»
La Roquebrou.....	5 37	10 55	»	17 55	»
Siran (*arrêt*).....	5 48	11 6	»	18 6	»
Lamativie	6 2	11 21	»	18 21	»
Laval-de-Cère	6 19	11 36	»	18 36	»
Port-de-Gagnac.....	6 27	11 44	»	18 44	»
Bretenoux-Biars	6 43	11 53	»	19 »	»
Puybrun.....	6 55	12 »	»	19 8	»
Bétaille (*arrêt*).....	7 2	12 7	»	19 15	»
Vayrac.....	7 18	12 12	»	19 20	»
St-Denis-près-Martel.	7 26	12 19	»	19 27	»

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson. dép.	»	6 40	10 59	»	19 43	
Sarlat.....	»	7 53	12 5	17 46	20 49	
Cazoulès.....	»	8 31	12 44	19 18	21 26	
Souillac.....	8 13	8 38	12 54	19 31	21 34	
		11 »	13 34		15 24	
Le Pigeon	8 27	11 24	13 48		15 38	
Baladou . Arrêt.	8 32	11 31	13 53		15 43	
Martel.....	8 40	11 56	14 1		15 50	
St-Denis-p.-M.ar.	8 49	12 8	14 10		16 »	

Les jours de foire et marché à Sarlat

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M. d.	»	7 39	9 14	12 38	16 44
Martel.....	»	7 58	9 28	12 52	17 15
Baladou . Arrêt.	»	7 59	9 35	12 58	17 26
Le Pigeon	»	8 3	9 40	13 2	17 41
Souillac.....	6 52	8 12	9 49	13 11	17 53
		8 54		14 8	19 55
Cazoulès.....	7 1	9 2		14 16	20 4
Sarlat.....	8 19	9 39	17 53	14 52	20 43
	5 26				
Le Buisson. ar.	6 15	»	18 39	15 44	»

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE. dép.	»	»	»	6 »	»	14 36	17 39	
CAPDENAC. a.	»	»	»	10 12	»	18 8	21 43	
CAPDENAC. d.	2 18	7 17	10 17	11 »	13 19	18 32	22 5	
FIGEAC.....	2 38	7 31	10 28	11 11	13 46	18 45	22 16	
Le Pournel.....	»	7 50	»	11 30	14 22	19 6	»	
Assier.....	3 35	8 1	»	11 39	14 41	19 17	22 41	
Flaujac (halte)...	»	8 10	»	11 48	14 53	19 26	»	
Gramat	5 7	8 23	»	12 1	15 15	19 40	23 »	
Rocamadour	5 20	8 35	»	12 11	15 28	19 51	23 10	
Montvalent.....	5 38	8 49	»	12 24	15 46	20 6	»	
St-Denis-p.-Martel arr.	5 50	8 58	»	12 33	15 58	20 16	23 30	
St-Denis-p.-Martel dép.	6 1	9 6	»	12 44	16 6	20 25	23 34	
Quatre-Routes....	6 13	9 16	»	12 55	16 24	20 35	»	
Turenne.....	6 25	9 26	»	13 6	16 43	20 45	»	
BRIVE..... ar.	6 56	9 48	»	13 28	17 18	21 7	0 7	
PARIS (Orsay) ar.	—	18 30	»	21 25	»	5 39	8 23	

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

						(Orsay)		
PARIS (Aust.) d.	19 40	22 46	»	7 36	10 15	»	»	
Brive..... dép.	3 46	8 13	12 42	15 52	18 20	»	»	
Turenne.....	4 9	8 38	13 8	16 15	18 57	»	»	
Quatre-Routes....	4 17	8 47	13 17	16 23	19 9	»	»	
St-Denis-p.-Martel arr.	4 24	8 54	13 25	16 30	19 19	»	»	
St-Denis-p.-Martel dép.	4 31	9 2	13 32	16 35	19 39	»	»	
Montvalent.....	»	9 15	13 45	16 47	20 5	»	»	
Rocamadour	4 56	9 34	14 4	17 4	20 37	»	»	
Gramat	5 9	9 47	14 18	17 17	21 »	»	»	
Flaujac (halte)...	»	10 »	14 31	17 30	»	»	»	
Assier.....	5 30	10 11	14 43	17 41	21 31	»	»	
Le Pournel.....	»	10 20	14 52	17 50	21 43	»	»	
FIGEAC.....dép.	5 53	10 38	15 12	18 12	22 6	»	»	
CAPDENAC ar.	6 2	10 47	15 21	18 22	22 19	»	»	
CAPDENAC d..	6 24	13 2	16 16	18 52	»	»	»	
TOULOUSE	10 »	17 4	20 36	22 55	»	»	»	

De Cahors à Capdenac

CAHORS.....	8 2	9 50	16 16	18 36		
Cabessut.....	8 11	10 1	16 27	18 47		
Arcambal.....	8 20	10 17	16 36	19 »		
Vers.....	8 28	10 35	16 44	19 11		
Saint-Géry.....	8 35	10 50	16 49	19 19		
Conduché.....	8 46	11 19	17 »	19 36		
Saint-Cirq-la-Popie..	8 52	11 29	17 6	19 44		
St-Martin-Labouval..	8 59	11 53	17 13	20 »		
Calvignac.....	9 5	12 3	17 19	20 9		
Cajarc.....	9 16	12 20	17 31	20 26		
Montbrun.....	9 25	A titre essai jours de foire à Cajarc	17 40	20 39		
Toirac.....	9 33		17 48	20 51		
Lamadeleine.....	9 44		17 59	21 6		
CAPDENAC.....	9 55		18 10	21 20		

De Capdenac à Cahors

CAPDENAC.....	7 11	11 49	19 1	»		
Lamadeleine.....	7 23	12 5	19 11	»		
Toirac.....	7 34	12 19	19 20	»		
Montbrun.....	7 42	12 30	19 27	»		
Cajarc.....	7 52	12 45	19 37	»		
Calvignac.....	8 2	12 58	19 46	»		
St-Martin-Labouval..	8 9	13 7	19 54	»		
Saint-Cirq-la-Popie..	8 17	13 17	20 1	»		
Conduché.....	8 23	13 25	20 7	»		
Saint-Géry.....	8 38	13 41	20 19	»		
Vers.....	8 43	13 48	20 24	»		
Arcambal.....	8 50	13 59	20 31	»		
Cabessut.....	8 59	14 14	20 41	»		
CAHORS.....	9 6	14 23	20 48	»		

De Sarlat à Gourdon

SARLAT.....	8 26	17 36		»
Carsac.....	8 36	17 47		»
Grolejac.....	8 43	18 4		»
St-Cirq-Madelon.....	8 49	18 11		»
Payrignac (arr.).....	8 56	18 19		»
GOURDON.....	9 6	18 29		»

De Gourdon à Sarlat

GOURDON.....	5 56	16 34		»
Payrignac (arr.).....	6 5	16 42		»
St-Cirq-Madelon.....	6 13	16 50		»
Grolejac.....	6 31	16 56		»
Carsac.....	6 42	17 7		»
SARLAT.....	6 56	17 23		»